



Association déclarée le 09/05/2001,
reconnue d'intérêt général en 2007

septembre 2011

AVEVY FLASH n°10

En partenariat avec la Région



Siège social et adresse postale: 15 rue Cambrelang 91330 YERRES
Tel : 01 69 48 10 01 Site : www.avevy.com Mail : asso.avevy@free.fr

Madame, Monsieur,

Notre dernier bulletin AVEVY Flash vous donnait idée des actions entreprises à court terme relativement aux nuisances engendrées par le trafic aérien autour d'Orly.

Ce bulletin a pour objectif de vous présenter notre projet intitulé : plaidoyer pour un allongement du couvre-feu en vigueur sur la plateforme aéroportuaire d'Orly.

Quel est le constat vérifié par une étude menée maintenant depuis 11 mois ?

Dans la première 1/2h (6h à 6h30) et la dernière 1/2h (23h à 23h30) de fonctionnement d'Orly, on ne compte en moyenne que 5 à 6 mouvements (atterrissages plus décollages donc) par jour (sur un total de 685 en moyenne). Par contre ces quelques mouvements provoquent une forte nuisance du fait de l'horaire et d'un bruit ambiant atténué (fortes émergences), nuisance que subissent 260.000 personnes à l'est et 60.000 à l'ouest.

Michel van Hoegaerden, vice-président technique de l'association, et Christian Boureau, notre technicien VITRIL, ont mené cette étude avec toute la rigueur nécessaire : elle est disponible sur notre site www.avevy.com et sa page spéciale <http://avevy.com/couvrefeu.html>

Nous avons écrit en juin (et recommencerons en septembre) à 77 mairies et 23 députés sud franciliens pour recueillir des appuis écrits, constituer un dossier et le présenter lors d'une conférence de presse en octobre avant un dépôt officiel auprès de la ministre directement concernée, Madame Kosciusko-Morizet.

Une fois de plus votre soutien est déterminant car il augmente la représentativité de l'association, soit le nombre total d'adhérents. Nous soutenir, c'est très concrètement demander, entre autres, le droit d'une heure de calme de plus sans le bruit des avions conformément aux recommandations de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) qui sont d'ailleurs celles de notre ministre de tutelle.

Pour faciliter ce soutien, nous avons modifié notre système de cotisations* en proposant une première adhésion à 5 €, vous pourrez ainsi être informés régulièrement sur l'avancement de ce dossier (et des autres), bref, participer aux actions visant la réduction des nuisances encourues. Nous y avons bien droit !

Avevyvement vôtre
Gérard BOUTHIER, président d'AVEVY

* : vous trouverez plus de détails en page 2

Notre présence dans beaucoup d'instances, l'élaboration des dossiers adressés aux autorités de tutelle, la diffusion d'information, a un coût, même si nous sommes tous bénévoles.

Les 9 membres du bureau travaillent beaucoup pour assurer le bon fonctionnement de l'association et sa reconnaissance croissante par l'ensemble des collectivités locales, départementales et régionales.

Notre financement interne doit rester important au regard des subventions obtenues et ce, pour garder notre indépendance.

Rejoignez-nous toujours plus nombreux

Gérard BOUTHIER, président d'AVEVY

Pour adhérer à l'association, **rien de plus simple** : découper le bulletin d'adhésion. Joindre à celui-ci, un chèque établi à l'ordre de AVEVY. Envoyer le tout à l'adresse ci-dessous :

AVEVY - Trésorier 15 rue Cambrelang 91330 Yerres

Nous avons modifié le régime de cotisation annuelle afin de faciliter la première adhésion "découverte" : celle-ci est fixée à 5 €, mais reste à 20 € pour les membres actifs désirant réellement nous apporter un soutien important. Les membres bienfaiteurs sont invités à verser 30 € ou plus. Nous vous enverrons un accusé de réception et le justificatif de déduction fiscale.

L'association vous remercie de votre soutien

Année :

NOM : Prénom :

Adresse :

.....

Adresse mail (**très important**) :

Téléphones (facultatif) :

Montant : euros

Date Signature

Reconnue d'intérêt général depuis 2007 : elle vous permet de déduire votre cotisation de votre déclaration fiscale

<p>Dans un souci de préservation de l'environnement et de ses finances, AVEVY souhaite substituer autant que possible les adresses postales par des adresses e-mail : merci de nous faire parvenir la vôtre si vous pensez qu'AVEVY ne l'a pas ou ne l'utilise pas</p>

AVEVY : Association déclarée le 09/05/2001 et reconnue d'intérêt général en 2007

Siège social et adresse postale: 15 rue Cambrelang 91330 YERRES

Tel : 01 69 48 10 01 Site : www.avevy.com Mail : asso.avevy@free.fr